

Zeitschrift: Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2012)
Heft: 2

Artikel: "La Suisse doit présenter un front uni" : Interview
Autor: Leuthard, Werner / Buchs, Matthieu
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«La Suisse doit présenter un front uni»

INTERNET

Agence internationale de l'énergie (AIE):
www.iea.org

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA):
www.iaea.org

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE):
www.oecd.org

Mission de la Suisse auprès de l'Union européenne:
www.eda.admin.ch

Service de l'énergie du canton d'Argovie:
www.ag.ch/fachstelle_energie

Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK):
www.endk.ch

Chef du service de l'énergie du canton d'Argovie, Werner Leuthard a profité d'un congé sabbatique offert par son employeur pour approfondir ses connaissances en matière de politique énergétique internationale. A la demande de la rédaction d'*energeia*, il dresse le bilan de ses visites à l'étranger et analyse les relations entre Confédération et cantons à l'aune de sa nouvelle expérience.

Monsieur Leuthard, comment le chef d'un service cantonal de l'énergie en est-il arrivé à prendre un congé sabbatique à l'Office fédéral de l'énergie?

Je souhaitais mieux comprendre l'origine des décisions de politique énergétique à l'échelon international. J'ai eu la chance, grâce à l'Office fédéral de l'énergie et à son directeur Walter Steinmann, de passer cinq semaines passionnantes à côtoyer les organisations internationales à Paris, Vienne, Dublin, Bruxelles et Rome. Dans le cadre d'un

européenne dans le domaine de l'énergie. Pour terminer, j'ai assisté à Rome à une rencontre bilatérale entre la Suisse et l'Italie sur le thème de l'énergie.

Concrètement, qu'avez-vous appris de neuf lors de ces séjours?

Les liens entre la politique énergétique de la Suisse et les décisions internationales me sont apparus de manière encore plus évidente. Je

«LES LIENS ENTRE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA SUISSE ET LES DÉCISIONS INTERNATIONALES ME SONT APPARUS DE MANIÈRE ENCORE PLUS ÉVIDENTE.»

programme appelé «Move», le canton d'Argovie qui m'emploie offre à ses collaborateurs la possibilité de bénéficier d'un congé sabbatique.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le déroulement de vos cinq semaines?

J'ai tout d'abord passé une semaine à Paris, au siège de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Puis j'ai rejoint Vienne et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Je suis parti ensuite à Dublin pour participer à une analyse approfondie de la politique énergétique du pays par l'AIE. Retour à Paris pour suivre une séance de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce fut alors le tour de la mission suisse à Bruxelles pour évoquer le dossier des négociations avec l'Union

trouve que cela devrait être davantage expliqué aux citoyennes et aux citoyens de notre pays. La collaboration internationale n'est possible et ne peut être réussie que lorsque les Etats s'engagent dans une procédure commune. L'analyse approfondie de la politique énergétique de l'Irlande par l'AIE fut également très riche en enseignements. J'ai pu constater que d'autres ont les mêmes problèmes que nous. Pour satisfaire aux exigences de l'UE en matière de CO₂, l'Irlande s'est fixé des objectifs très ambitieux dans le domaine de la mobilité. Grâce à une taxe élevée pour les véhicules consommant beaucoup, la pollution imputable au parc de voitures nouvellement immatriculées a baissé considérablement. Le comportement d'achat a ainsi pu être influencé par une taxe écologique

dissuasive. J'ai aussi été surpris de constater que la résistance face à la construction d'infrastructures n'existe pas qu'en Suisse mais dans pratiquement tous les pays.

De manière générale, comment jugez-vous la collaboration entre les cantons et la Confédération dans le secteur de l'énergie?

La Confédération et les cantons partagent généralement les mêmes objectifs. La collaboration se déroule à plusieurs niveaux. Dans la plupart des cas, ça fonctionne bien. Nous avons de très bons contacts, surtout au niveau des collaborateurs. Nous coopérons avec succès dans beaucoup de groupes de travail. Mais il y a aussi des problèmes. Ainsi, les cantons ne se sentent pas toujours considérés comme partenaires lors de procédures de consultation. Ils sont une voix parmi d'autres, même lorsqu'il s'agit d'un thème où le canton est particulièrement actif.

«DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT OÙ LES CANTONS SONT COMPÉTENTS, JE NE PENSE PAS QUE NOUS SERIONS PLUS AVANCÉS SI LE DOSSIER ÉTAIT AUX MAINS DE LA CONFÉDÉRATION.»

En matière de politique énergétique, les compétences en Suisse sont réparties entre la Confédération, les cantons et les entreprises de la branche énergétique. Pensez-vous qu'il faille simplifier ce système?

Je me suis plusieurs fois posé la question lors de mes séjours à l'étranger. La Suisse est un système fédéraliste et il en va de même pour sa politique énergétique. Dans le secteur du bâtiment où les cantons sont compétents, je ne pense pas que nous serions plus avancés si le dossier était aux mains de la Confédération. Beaucoup d'idées expérimentées dans différents cantons ont ensuite été reprises par les autres, parfois également par la Confédération. Minergie ou encore le modèle pour les grands consommateurs en sont un exemple.

Une force de la politique énergétique réside dans sa mise en œuvre, son exécution. Là, les cantons et les communes effectuent un travail important. Le système actuel a évolué. Une étude de l'OFEN l'a également démontré. La question primordiale n'est pas celle de la centralisation ou de la décentralisation, mais celle de la qualité de la mise en œuvre au front.

La Suisse et l'UE négocient depuis de longues années un accord bilatéral dans le domaine de l'électricité. La politique énergétique devient de plus en plus internationale. Les cantons ont-ils encore leur mot à dire?

Une grande partie de l'approvisionnement en électricité est aux mains des pouvoirs

publics, en particulier aussi des cantons. Ces derniers veillent depuis plus de cent ans à un approvisionnement sûr. La Confédération devrait impliquer davantage la branche et les propriétaires. Il est important que la Suisse présente un front uni et que ça ne soit pas différents représentants qui négocient. Les questions sont toutefois très complexes. La Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie est impliquée dans les négociations avec l'UE.

A l'opposé, de nombreux projets innovants sont l'œuvre de particuliers ou de communes. Quel est dans ce cas le rôle des cantons?

Vous faites là allusion aux mesures volontaires qui sont un élément très important de notre politique énergétique. En dehors du cadre légal, il est primordial qu'il y ait des initiatives personnelles pour nous aider à prendre le virage énergétique. Les cantons

sont également actifs à ce niveau depuis longtemps. Ils soutiennent, financièrement ou par des mesures de communication, de nombreuses initiatives privées. Ils informent également les privés et les communes sur les différentes possibilités. Et enfin, ils pilotent également eux-mêmes des projets.

Existe-t-il entre les cantons une rivalité dans le secteur de l'énergie comme il en existe une dans le secteur économique?

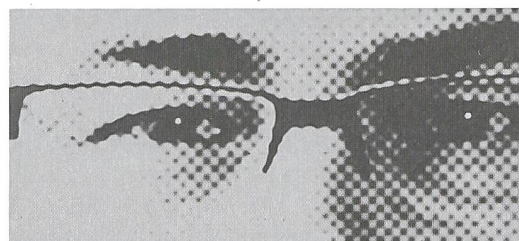
Non. Dans le secteur de l'énergie, c'est la collaboration qui domine. Celle-ci s'est déjà traduite par la réalisation du Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC) qui permet d'atteindre un haut degré d'harmonisation dans les domaines importants. Il y a aussi la direction, par l'ensemble des cantons et la Confédération, du programme national d'assainissement des bâtiments. Ou encore le Modèle d'encouragement harmonisé des cantons (ModEnHa) qui laisse aux cantons une certaine marge de manœuvre en tenant compte de leurs ressources financières ainsi que de leurs priorités.

Trois des cinq réacteurs nucléaires suisses se situent sur le territoire du canton d'Argovie. Que signifie la nouvelle politique énergétique de la Confédération pour votre canton?

Après les événements tragiques de Fukushima, il était clair que de nouvelles centrales nucléaires ne pouvaient plus être construites en Suisse à temps pour remplacer les anciennes, même avec un soutien politique.

Notre tâche est de garantir l'approvisionnement énergétique sur la base de technologies disponibles à temps et acceptées politiquement. Cette tâche nous prendra du temps et exigera beaucoup de ressources. C'est pourquoi le gouvernement argovien s'engage à ce que les centrales existantes puissent être exploitées aussi longtemps que la sécurité le permet. Ainsi, il y aura plus de temps à disposition pour assurer la sécurité de l'approvisionnement à long terme. En parallèle, le programme «Dialogue Energie Suisse» a vu le jour sur une initiative du canton d'Argovie. Grâce à cette plate-forme, des représentants des milieux scientifiques, économiques et sociétaux veulent développer une politique énergétique durable à long terme, qui contribue avec des solutions innovantes à la compétitivité internationale de l'économie suisse et ainsi au maintien de la qualité de vie.

Interview: Matthieu Buchs



Profil

Né en 1956 à Merenschwand dans le canton d'Argovie, Werner Leuthard a étudié la physique à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il a également obtenu un MBA à l'Université Heriot-Watt d'Edimbourg. Avant de devenir au 1^{er} mars 2002 le chef du service de l'énergie du Département des constructions, des transports et de l'environnement du canton d'Argovie, il a occupé différents postes à responsabilité dans l'industrie énergétique. Il a notamment travaillé pour Axpo (anciennement NOK) dans le domaine de l'économie énergétique.